

SEIGNOSSE

LA NOUVELLE

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE
MARS-AVRIL 2024

23

DOSSIER

DEVENIR PRODUCTEUR
D'ÉNERGIE



Promenade mère fils au soleil

Vue de Seignosse par Elaia

LES SEIGNOSSAIS

NAISSANCES

- 05/12/2023 Zélie SINDONI
- 16/01/2024 Madie, Maïa, Lili SOLEAU
MOINEAU
- 17/01/2024 May, Leia BELGHITI
- 24/01/2024 Augusto, Orso LESCARBOURA
- 16/02/2024 Ellie, Sophie, Maïka BAMPS

DÉCÈS

- 22/12/2023 Jean LOUÉS
- 02/01/2024 Cécile, Jeanne, Danielle
MARCON
- 06/01/2024 Alice, Charlotte VERDIER
- 24/01/2024 Simone DUCHON
- 19/02/2024 Monique, Juliette GUILLAUME

CETTE PAGE
EST LA VÔTRE

VOUS AVEZ LA PAROLE

Mais où sont passées les toilettes sèches aux Bourdaines ?

Les toilettes sèches situées à l'entrée de la plage des Bourdaines ont été déplacées sur la petite aire de pique-nique qui borde la RD79 à hauteur du golf et de l'avenue des Tucs.

Qui s'occupe de l'eau potable sur la commune ?

Depuis 1980, la commune a confié l'exploitation du réseau de distribution de l'eau potable et d'assainissement collectif des eaux usées à l'entreprise SUEZ (anciennement Lyonnaise des eaux), dans le cadre d'une délégation de service public (DSP). La commune restait propriétaire de son réseau et responsable des investissements pour son extension, et SUEZ s'occupait du fonctionnement et de l'entretien du réseau avec celui de l'eau potable. En 2022, la commune a décidé de transférer au SYDEC la compétence eau et assainissement. Le SYDEC a donc pris le relais de la commune pour superviser l'exploitation du réseau, qui reste assuré par SUEZ. Pour tout renseignement, la mairie est votre interlocuteur privilégié. Pour les urgences et problèmes de facturation, vous pouvez contacter SUEZ.



Cher(e)s Seignossais(es),

Ce 23^{ème} numéro de votre « Nouvelle » municipale est largement consacré à notre politique en matière de transition écologique et énergétique. Désireux de préparer notre commune aux défis de demain, nous avons souhaité poser, avec votre équipe municipale, les jalons d'une politique ambitieuse qui, nous l'espérons, permettra à notre commune de relever sereinement, sûrs de nos forces et conscients de nos faiblesses, les enjeux liés au changement climatique.

À travers ces quelques pages, nous avons également voulu faire le point sur les démarches et recours engagés par la commune à l'encontre du projet de ligne à haute tension porté par l'entreprise publique RTE. Loin de vouloir susciter une polémique stérile et anxiogène, nous souhaitons avant tout que le tracé alternatif autoroutier puisse être examiné par le porteur de projet, comme mentionné par le Conseil National de la Protection de la Nature (CNP) dans son avis rendu en juin 2022.

Je ne saurais conclure cet édito sans évoquer les nombreuses récompenses obtenues par des Seignossais(es) en ce début d'année. De Hollywood à Porto Rico, ils furent nombreux à manifester leurs talents et à obtenir le graal dans leurs disciplines respectives. Une mention spéciale à Joan Duru qui vient tout juste d'obtenir sa qualification pour les Jeux Olympiques. Une belle manière de débiter l'année et de lancer comme il se doit cette saison olympique qui sera l'occasion pour nous de vous proposer de nombreuses animations et manifestations.

Pierre Pecastaings
Maire de Seignosse

SOMMAIRE

- 2 **VOTRE PAGE**
- 3 **ÉDITORIAL**
- 4-5 **RETOUR EN IMAGES**
- 6-7 **BRÈVES**
- 8-10 **ACTUALITÉ**
- 11-15 **DOSSIER**
- 16 **SERVICES**
- 17 **JEUX OLYMPIQUES**
- 18-19 **FIERS D'ÊTRE SEIGNOSSAIS**
- 20-21 **VIE ASSOCIATIVE**
- 22 **ÉCONOMIE**



VU À SEIGNOSSE

1 | VŒUX DU MAIRE AUX SEIGNOSSAIS

Le 15 janvier, le Maire Pierre Pecastaings a présenté ses vœux aux habitants venus en nombre. Lors de son discours, il a notamment félicité les Seignossais Maud Le Car, Laurie Phipps et Olivier Darrieumerlou pour leurs performances sportives remarquables en 2023. La soirée s'est poursuivie autour d'un buffet convivial.

2 | OPÉRATION PAILLAGE DE LA DUNE

Plusieurs dizaines de personnes ont participé à l'entretien de la dune, samedi 20 janvier, à l'initiative de l'association Seignosse Océan. Sous la supervision de Maël Soleau, responsable ONF de la commune, ils ont déposé des branchages de pin (opération de paillage) pour favoriser la conservation de la hauteur de la dune. Ils ont aussi planté des oyats pour stabiliser les talus sablonneux.



3 | LE MUR ACCUEILLE KITSA

Du 4 au 8 mars, Kitsa, artiste marseillaise, a réalisé une nouvelle fresque sur le Mur de Seignosse. Son œuvre, aux motifs ronds et colorés, déploie un monde onirique qui emprunte des traits à la bande-dessinée, aux cartoons et aux univers enfantins. La fresque sera visible 3 mois environ avant d'être recouverte par l'œuvre d'un autre artiste.



4 | CARNAVAL !

Finally, le Carnaval est passé entre les gouttes, samedi 9 mars. On y a vu des princesses et des super-héros, des danseuses de flamenco, le célèbre DJ Tagarella, Mercredi Adams ou Dark Vador. Emmené par l'infatigable batucada Malungos, le cortège est parti de la bibliothèque et a rejoint l'Ehpad pour saluer les résidents, qui attendaient les enfants avec des bonbons. Puis tout le monde s'est dirigé vers le Pôle Maurice Ravaille pour faire la fête, organisée par l'APE.



5 | LE NOUVEL AMÉNAGEMENT DE LA RÉSERVE NATURELLE DE L'ÉTANG NOIR INAUGURÉ

Françoise Tahéri, Préfète des Landes, Pierre Pecastaings, Maire de Seignosse, Pierre Froustey, président de MACS, Cyril Gayssot, conseiller départemental ou encore Paul Carrere, président du Syndicat mixte de gestion des milieux naturels étaient réunis à l'occasion de l'inauguration officielle du nouvel aménagement de la maison d'accueil de la Réserve Naturelle de l'Étang Noir, le 23 janvier. Tout dans la maison invite à la découverte de cet environnement magique et préservé. Jeux ludiques, expositions temporaires, poutres et fenêtres décorées d'animaux habitant la réserve donnent à l'ensemble une ambiance chaleureuse propice à la curiosité. Si ce n'est déjà fait, courez-y.



6 | DÉSORMAIS, ON JETTE LES BIODÉCHETS

Depuis janvier, les Seignossais peuvent déposer leurs biodéchets dans une dizaine de bornes installées au bourg. Les biodéchets sont des déchets biodégradables alimentaires ou de jardin. Dans les déchèteries, le SITCOM met gratuitement à votre disposition des seaux pour collecter les déchets et des sacs pour les porter à la borne. À vous de jouer !



7 | DES VACANCES AU TOP À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Entre atelier pâtisserie, fabrication de déguisements et instruments de musique pour le Carnaval, sorties à la patinoire d'Anglet ou au spectacle, rallye photo, escalade, tournoi de jeux de société... les enfants n'ont pas eu le temps de s'ennuyer !



8 | DE SEIGNOSSE À ANNECY

Et vice-versa ! Parmi les nombreux projets du service Jeunesse (lire p. 13), L'Espace Jeunes de la commune a monté un projet d'échange avec l'Espace Jeunes de la commune d'Annecy. Du 24 février au 1^{er} mars, 11 ados sont allés rencontrer les jeunes Annéciens qui viendront à leur tour passer une semaine en juillet. Au programme, découverte de l'autre, promenades et luge, réalisation d'une action citoyenne et beaucoup de bons moments !



EN BREF

Prenez rendez-vous en ligne avec vos élus !

Vous souhaitez rencontrer M. Le Maire, un adjoint ou un conseiller municipal sur un sujet relatif à la vie culturelle, festive, économique, citoyenne, à la transition écologique, au social, à la tranquillité et à la sécurité ou encore à la communication ? L'équipe municipale est à votre écoute. Vous pouvez désormais **prendre rendez-vous avec les élus directement depuis**

le site internet. Sur la page d'accueil, www.seignosse.fr, cliquez sur le bouton « Prendre rendez-vous avec un élu » dans la colonne de droite. Remplissez le formulaire et vous serez rapidement contacté pour un rendez-vous avec l'élu de votre choix. Vous pouvez également toujours prendre rendez-vous par téléphone, auprès de l'accueil, au **05 58 49 89 89**.



Jumelage : les premiers échanges ont lieu

Après avoir contacté les villes espagnoles et irlandaises retenues par le Comité de pilotage au printemps dernier, plusieurs communes ont manifesté leur intérêt en retour pour se jumeler avec Seignosse. D'autres nous ont contacté directement, via l'Association des Communes Jumelées de Nouvelle Aquitaine qui nous accompagne dans le processus de jumelage. Il s'agit de trois villes espagnoles : Alfoz de Lloredo (Cantabrie), Somo (Cantabrie), Almenara (province de Castellon dans la communauté Valencienne) et quatre villes irlandaises : Ballybunion, Kenmare, Milltown, et Tramore. Un premier contact en visio conférence a été établi ou va être réalisé afin de préciser le projet de chaque commune d'ici la fin avril. D'autres échanges suivront (visio conférence et déplacement sur place) afin de valider la commune retenue d'ici l'été.



Almenara, Espagne



Ballybunion, Irlande

On recrute des saisonniers
La commune prépare la saison estivale et recherche des saisonniers :

Services Techniques

Entretien des espaces verts, nettoyage de la station, montage-démontage des structures lors d'événements... Pour postuler, il faut être âgé de 18 ans révolus et adresser votre CV à Céline Caroff, secretariat.technique@seignosse.fr

Enfance animation

Le service Enfance recrute des animateurs pour accueillir les enfants à l'Île aux Couleurs, encadrer et animer les groupes, assurer l'organisation matérielle des actions. CV et lettre de motivation sont à envoyer à Laurence Soubiran, eej@seignosse.fr

Une permanence sur le déploiement de la fibre optique



Accès à la fibre, raccordement, opérateurs auprès desquels s'abonner... Trouvez réponse à vos questions sur le déploiement de la fibre à Seignosse lors d'une permanence d'information gratuite, le 28 mars, de 11h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, à l'hôtel de ville. Elle est assurée par la NATHD, le service public de la fibre en Nouvelle-Aquitaine. En attendant, vous pouvez tester votre éligibilité à la fibre en renseignant votre adresse sur le site www.nathd.fr

Location de meublé de tourisme : pensez à déclarer votre activité

En sa qualité de station classée et de commune touristique, la ville de Seignosse collecte la taxe de séjour. Payée par le visiteur, elle doit être reversée par l'hébergeur. Celui-ci doit s'enregistrer sur la plateforme Declaloc.fr afin d'obtenir un numéro d'enregistrement unique. Il peut ensuite effectuer la déclaration des nuitées et reverser la taxe de séjour correspondante sur seignosse.taxesejour.fr (uniquement pour une location d'hébergement sans intermédiaire à une clientèle de passage). Vous êtes hébergeur ? Faites-classer votre logement ! Un barème de 1 à 5 étoiles existe selon le niveau de prestations. De plus, être classé vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôts. C'est aussi un gage de qualité pour vos locataires. Pour plus d'informations, contactez l'Office du Tourisme de Seignosse : [05 58 43 32 15](tel:0558433215).

Une Session culturelle nocturne

Vendredi 12 avril, la 8^e Session culturelle aura lieu jusqu'à minuit ! La compagnie l'Été des Sauvages vous propose une soirée inédite avec It Was All A Dream. Au milieu d'une scène de théâtre, acteurs, danseurs et musiciens se succéderont pour vous surprendre, vous émerveiller, vous faire rêver. Rendez-vous à 20h, dans la salle de réception du Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe. Prenez vos billets en ligne sur seignosse.fr/billetterie

12
AVRIL

20H
12 ans et +

SALLE DE RÉCEPTION
PÔLE SPORTIF ET CULTUREL

THÉÂTRE

France Services : deux agences pour vous aider dans vos démarches administratives

Depuis fin décembre, deux agences France Services sont ouvertes à St-Vincent de Tyrosse et à Soustons. Des agents formés répondent à vos questions et vous accompagnent dans vos démarches administratives du quotidien. Vous trouverez aussi de l'aide pour vous familiariser au numérique. Quelques exemples : déclaration de revenus, établissement du permis de conduire ou carte d'identité, demande d'une aide (allocation logement, RSA, etc.) recherche d'emploi, remboursement de soins, préparation de la retraite, aide lors d'un litige ou d'un conflit, aide lors d'une grossesse.

France Services Tyrosse
Espace Grand Tourren, allée des Magnolias
Uniquement sur rendez-vous, au [09 82 99 69 79](tel:0982996979)
ou sur fst@tyrosseville.com

ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

France Services
Pôle emploi
ANTS
Police municipale
Mairie de Seignosse
Cersat
Mairie de Tyrosse

HORAIRES D'ACCUEIL

LUNDI	10H00-12H15	13H30-18H15
MARDI	10H00-12H15	13H30-18H15
MERCREDI	10H00-12H15	14H45-17H30
JEUDI	10H00-12H15	13H30-18H15
VENDREDI	10H00-12H15	13H30-18H15

[09 82 99 69 79](tel:0982996979)

France Service Soustons
14 Avenue du Maréchal Leclerc – RDC du bâtiment A du pôle Economique et Social
[05 58 41 44 79](tel:0558414479) ou franceservices@mairie-soustons.fr
Lundi, de 9h à 13h; mardi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h; mercredi, de 8h30 à 12h30; jeudi, de 13h30 à 18h; vendredi, de 8h30 à 12h30.

Inauguration du parcours sonore Vira & Vasa

Allier promenade, chasse aux énigmes et découverte du patrimoine communal, c'est ce que propose Vira & Vasa, un parcours ludique installé sur la commune, à destination des enfants de 6-12 ans et de leurs parents curieux. Le 3 avril, il sera inauguré officiellement en présence du Maire Pierre Pecastaings, de Franck Lambert, adjoint en charge de l'éducation, l'enfance, la jeunesse et la culture ainsi que des créatrices de Vira & Vasa. Rendez-vous à 18 heures sous la halle de la Mairie pour découvrir le parcours et partager un pot convivial.



On se retrouve sur Insta !

La commune lance son compte Instagram. Suivez-nous sur [@SeignosseMaville](https://www.instagram.com/SeignosseMaville) et retrouvez photos et contenus originaux.



Ça bouge au service Communication

Le service Communication s'toffe avec le recrutement prochain d'un agent à temps complet. Restez connecté, l'offre paraîtra prochainement sur le site internet de la ville et les réseaux sociaux.

PROJET RTE : OÙ EN EST-ON ?

En fin d'année dernière, la commune a déposé plusieurs recours dont un référé-suspension contre le projet RTE. Faisons le point, recours par recours.

RECOURS POUR L'ANNULATION DE DÉCLARATION D'INTÉRÊT PUBLIC (DUP)

- le 22 septembre 2023, le Ministère de la Transition écologique a déclaré d'utilité publique, pour leur partie française, les travaux de création d'une double liaison électrique sous-marine et souterraine à 400.000 volts en courant continu CUBNEZAIS – GATIKA 1 et 2 entre les futures stations de conversion de CUBNEZAIS en France et de GATIKA en Espagne, pour l'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne par le golfe de Gascogne.

État : le recours a été déposé le 21 novembre par la commune devant le Conseil d'État.

Le 9 février 2024, celui-ci se déclare incompétent pour juger et renvoie vers le Tribunal administratif de Bordeaux.

RÉFÉRÉ SUSPENSION CONTRE LA DÉCLARATION D'INTÉRÊT PUBLIC (DUP)

- l'objectif du référé-suspension est de faire cesser les travaux durant l'instruction du recours pour l'annulation de la DUP.

État : déposé le 17 janvier 2024 devant le Conseil d'État.

Le 16 février 2024 : le Conseil d'État se déclare incompétent. Le référé-suspension est enregistré au greffe du Tribunal administratif le 27 février 2024.



RECOURS POUR L'ANNULATION DE L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

- le 20 septembre 2023, la Préfecture des Landes, la Préfecture de la Gironde et la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques ont pris un arrêté portant autorisation environnementale en application de l'article L.181-1 du Code de l'environnement, concernant l'interconnexion électrique France-Espagne par le Golfe de Gascogne.

État : recours déposé le 19 janvier 2024 devant le Tribunal administratif de Bordeaux.

Une clôture d'instruction est prévue le 27 mars.

RECOURS POUR L'ANNULATION DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL AUTORISANT RTE À OCCUPER LES PARCELLES COMMUNALES

- le 18 octobre 2023, la Préfecture des Landes a autorisé la société RTE à occuper temporairement un terrain situé sur la commune de Seignosse dans le cadre des travaux de l'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne par le golfe de Gascogne. Le 30 novembre 2023, un nouvel arrêté modifie l'arrêté du 18 octobre.

État : Deux recours pour annuler les deux arrêtés ont été déposés devant le Tribunal administratif de Pau les 27 novembre 2023 (contre l'arrêté du 18 octobre) et le 19 janvier 2024 (contre l'arrêté du 30 novembre).



"NOUS DISPOSONS D'ARGUMENTS SÉRIEUX DE NATURE À CONDUIRE À L'ANNULATION DE CES DIFFÉRENTES DÉCISIONS."



Maître Arnaud Izembard, avocat de la commune, répond à nos questions.

Quels sont vos principaux « angles d'attaques » pour contester les arrêtés ?

Les angles de contestation des différents arrêtés contestés sont nombreux. Toutefois, il me semble que l'absence d'analyse de réelles solutions alternatives est un argument important. Il l'est d'abord à l'encontre de la déclaration d'utilité publique, puisque je crois que tout le monde s'interroge légitimement sur les raisons qui ont conduit RTE à choisir un tracé hybride, tortueux et traversant des espaces sous-marins et terrestres sensibles, plutôt qu'un tracé utilisant les espaces déjà artificialisés le long des infrastructures existantes. Je précise à ce titre que, sauf erreur de ma part, le passage des câbles par le Golfe de Gascogne n'a jamais constitué une nécessité ou une obligation pour RTE. Il l'est ensuite à l'encontre de l'autorisation environnementale dès lors que l'analyse de telles solutions est une des conditions de délivrance de la dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées. Je rappelle en ce sens que le CNPN, soit le Conseil National

de la Protection de la nature a émis un avis franchement défavorable au motif notamment que ce n'est pas le tracé de moindre impact environnemental qui a été retenu et en se questionnant sur le fait de savoir si des solutions de moindre impact environnemental, tout en limitant les nuisances pour les habitants, ont vraiment été recherchées. Tout est dit.

Quelles sont les chances de stopper définitivement le projet ? Pourquoi ?

Il faut bien être conscient que, compte tenu de l'utilité publique affichée, il est extrêmement compliqué d'obtenir l'annulation d'un tel projet. Cependant, je constate que nous disposons d'arguments sérieux de nature à conduire à l'annulation de ces différentes décisions. Il ne faut donc pas ménager sa peine et redoubler d'efforts. C'est bien la position de la commune de Seignosse. Il faut espérer désormais que la juridiction entende nos arguments.

Que peut-on espérer alors ? Une modification du tracé par exemple ?

Il ne s'agit pas de remettre en cause l'utilité

d'une liaison électrique entre la France et l'Espagne, mais de mettre en évidence que ce projet n'est pas satisfaisant et qu'il aurait été possible de faire les choses de manière moins impactante. J'espère en effet qu'au regard des études présentées qui paraissent lacunaires, ou encore au regard de l'absence d'une analyse comparative de tracés digne de ce nom, la juridiction annulera la DUP et l'autorisation environnementale en invitant ainsi RTE à revoir sérieusement sa copie.

D'autres communes comme Capbreton ont également déposé des recours, ainsi que des associations et des collectifs de citoyens. Une stratégie de défense collective pourrait-elle être envisagée ?

Une défense collective peut-être pas. Chacun a ici ses propres sensibilités et sa propre façon d'aborder la situation. En revanche, nous avons tous le même but : empêcher le projet tel qu'il est conçu actuellement et je constate que nos arguments convergent et que nous sommes tous en ordre de bataille.



LA VILLE LANCE SON 4^e BUDGET PARTICIPATIF

Le budget participatif permet à chacun d'être acteur de son cadre de vie. Vous avez un projet répondant à l'intérêt général de notre commune ? La mairie alloue 40 000 € à sa réalisation !



LE BUDGET PARTICIPATIF, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le budget participatif, c'est une partie du budget communal qui est dédié à la réalisation de projets proposés par les Seignossais. L'équipe municipale l'a mis en place il y a quatre ans pour permettre à chacun de s'impliquer dans la vie de la commune en améliorant son cadre de vie, en favorisant le vivre-ensemble ou en animant la vie de son quartier.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Du 15 avril au 15 mai 2024, chacun peut soumettre une idée ou un projet.

La procédure est facilitée cette année. Deux possibilités : **soit en deux clics, sur www.seignosse.fr, soit sur bulletin papier, à l'accueil de l'hôtel de ville ou à l'annexe du Penon.** Après une étude de faisabilité par les services de la ville, les

projets éligibles seront annoncés. Ensuite chacun votera pour son ou ses projets favoris. Les résultats seront proclamés en fin d'année.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Toute personne d'au moins 10 ans, résidant à l'année ou de manière saisonnière, travaillant ou ayant un commerce sur la commune.



QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ D'UN PROJET AU BUDGET PARTICIPATIF ?

Les projets doivent être d'intérêt général, situés sur la commune et relever de ses compétences. Ils ne doivent pas dépasser 40 000 €. Un ou plusieurs projets peuvent être réalisés dans le cadre de cette enveloppe.

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS RÉALISÉS LES ANNÉES PASSÉES ?

- **En 2021** : création d'une piste cyclable de la départementale jusqu'à l'entrée la de plage des Bourdaines.
- **En 2022** : remplacement du revêtement du sol du fronton et plantation d'un verger communal.
- **En 2023** : réfection du sol du terrain multisport (les travaux vont démarrer prochainement).

À vous de participer !

VOUS AVEZ UNE IDÉE DE PROJET ET SOUHAITEZ EN DISCUTER ?

Maud Ribera, adjointe au Maire en charge de la vie participative et des relations aux usagers, peut vous rencontrer. **Prenez rendez-vous, soit en ligne sur www.seignosse.fr et cliquez sur « Prendre rendez-vous avec un élu » sur la page d'accueil, soit par téléphone au 05 58 49 89 89.**



DEVENIR PRODUCTEUR D'ÉNERGIE

La commune confirme son engagement dans la transition énergétique avec plusieurs délibérations prises en février : installation de panneaux photovoltaïques, création d'un poste dédié à la transition énergétique et écologique... Objectif : maîtriser nos consommations d'énergie et développer la commune de façon durable.



ET L'ÉLECTRICITÉ (SEIGNOSSAISE) FUT

C'est une petite révolution : la commune va désormais produire sa propre électricité.

Le conseil municipal a voté deux délibérations en ce sens en février. La première instaure l'adhésion, via MACS, à un groupement de commandes pour acheter et installer des panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments municipaux. La seconde est la signature d'un appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation, l'exploitation et la maintenance de 21 parcs photovoltaïques par des entreprises sur des sites appartenant aux communes situées sur le territoire de MACS. Via ces dispositifs, la commune va installer des panneaux photovoltaïques sur ses bâtiments municipaux et utiliser l'énergie produite selon deux principes :

- ➔ soit en auto-consommation (groupement de commande pour l'achat et l'installation de panneaux photovoltaïques),
- ➔ soit en louant un espace de toiture à une entreprise qui installera ses panneaux et revendra l'électricité au réseau EDF (appel à manifestation d'intérêt). Dans ce cas, la commune perçoit un loyer, ou l'équivalent en électricité pour couvrir le fonctionnement d'un équipement sportif.

« Depuis la crise en Ukraine, le coût de l'énergie a fortement augmenté. Les communes doivent trouver de nouvelles solutions pour maîtriser leurs budgets tout en assurant leurs services et en menant à bien leurs projets », explique Florian Gaboriaud, chef de projet Transition énergétique à la Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud (MACS). « MACS les accompagne dans cette démarche avec ces deux solutions innovantes, dont l'articulation n'est pas toujours simple. Produire de l'élec-

tricité en autoconsommation peut sembler la solution idéale, mais nécessite une forte mise de départ malgré un temps de retour sur investissement de quelques années. Recourir à une société pour installer, exploiter et entretenir les panneaux en revendant l'électricité permet aux communes de ne pas avancer d'argent. Mais nous aimerions aller plus loin, en développant un partenariat public/privé : les communes participeraient à l'investissement et percevraient donc une partie des recettes. »

Après des études de faisabilité, les futurs terrains de padel et la future école des 2 Étangs ont été désignés pour accueillir des panneaux photovoltaïques.



ÉCOLE
1500 m²
DE TOIT COUVERT

PADDEL
500 m²
DE TOIT COUVERT



Au total sur ces 2 bâtiments :

50% de l'énergie produite autoconsommée
et **50 %** de l'énergie produite revendue.

Puissance totale installée sur les 2 sites :

500kilowatt-crête* (kWc), soit
l'équivalent de la consommation de
130 foyers/an.

*Le kilowatt-crête (kWc) est une valeur indicative de la puissance électrique maximale pouvant être fournie par un panneau photovoltaïque dans des conditions de température et d'ensoleillement idéales. Par exemple, un chauffe-eau (pour une douche, deux lavabos et un évier) nécessite entre 1,7 et 2 kWc.

Une fois que les 23 communes de MACS auront délibéré sur les deux dispositifs, MACS recevra les candidats pour l'achat des panneaux photovoltaïques (groupe-ment de commande) et lancera un marché public pour le recours à une société chargée d'installer, exploiter et assurer la maintenance. Les communes seront associées à l'audition et l'évalua-

tion des candidats, procédure qui devrait prendre 4 à 5 mois.

Dans un second temps, avec une installation prévisionnelle prévue en 2026-2027, le terrain multisport et les terrains de tennis situés au hall des sports seront également équipés. La même puissance sera installée, soit 500 kilowatt-crête (kWc) équivalent à la consommation de 130 foyers par an.

Ce deuxième volet est en train d'être finalisé par la commune et MACS. Les deux collectivités étudient également la possibilité de pouvoir ouvrir la participation aux habitants. « Ils pourraient choisir d'investir 50 € dans des panneaux photovoltaïques et générer quelques recettes. Développer l'investissement citoyen donne un ancrage local supplémentaire et inclut les habitants dans la transition énergétique de leur territoire ».

« Depuis la crise en Ukraine, le coût de l'énergie a fortement augmenté. Les communes doivent trouver de nouvelles solutions pour maîtriser leurs budgets tout en assurant leurs services et en menant à bien leurs projets »

Florian Gaboriaud,
chef de projet Transition
énergétique à la Communauté
de Communes
Maremne Adour Côte-
Sud (MACS)

DU CÔTÉ DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

En 2022, 180 m² de panneaux solaires ont été installés sur le toit de l'accueil de loisirs après la signature d'une convention avec la société citoyenne ALOé. L'objectif était de produire une électricité locale et de permettre aux Seignossais de prendre des parts dans la structure. La puissance installée est de 36 kilowatt-crête (kWc). L'électricité est revendue sur le réseau EDF.



Découvrez le **potentiel solaire** de votre logement ou de votre établissement !

CADASTRE SOLAIRE DES LANDES

landes.cadastre-solaire.fr

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
Département des Landes

INTÉRESSÉ PAR LE PHOTOVOLTAÏQUE ? ÉVALUEZ LE POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE TOIT

Le Département des Landes propose un outil permettant aux habitants, professionnels et collectivités d'évaluer le potentiel solaire de leurs toitures : le cadastre solaire. Renseignez votre adresse et obtenez des simulations financières très précises pour la production d'électricité (vente ou autoconsommation) ou la production d'eau chaude solaire. C'est gratuit, simple et sans inscription obligatoire. Rendez-vous sur <https://landes.cadastre-solaire.fr> ou accédez directement au site en flashcodant ce QR code :



"ASSURER UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNE, PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES, AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS."



Entretien avec Alexandre D'Incau, adjoint au Maire en charge de la transition énergétique, de l'environnement et de la forêt.

Développer la commune en intégrant les impératifs de la transition écologique et énergétique est un des objectifs poursuivis par l'équipe municipale. Pourquoi ?

L'équipe municipale a, dès le début, affichée son ambition sur la transition écologique et énergétique pour différentes raisons :

➔ **préserver notre environnement.**

Seignosse est synonyme de nature et notre slogan "côté vert, côté mer" est là pour le rappeler. Il est donc vital d'être leader et d'intégrer au maximum la transition écologique pour limiter les impacts négatifs sur l'environnement. La production d'énergie en fait partie, mais ce n'est pas le seul point sur lequel la commune travaille.

➔ **lutter contre le changement climatique.**

Ville côtière, nous subissons de plus en plus de tempêtes. En adoptant des pratiques et des infrastructures respectueuses de l'environnement, la commune contribue à cette lutte. Dans nos forêts nous avons commencé à mettre en place des actions où nous testons des coupes partielles plutôt que les habituelles coupes rases. Les premières analyses sont assez prometteuses, mais il faut regarder sur le long terme. Prochainement nous allons lancer un chantier de plantation "forêt mixte". Enfin, pour mieux aborder les forts épisodes pluvieux, un gros travail a été réalisé sur notre PLUi et avec le schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales pour

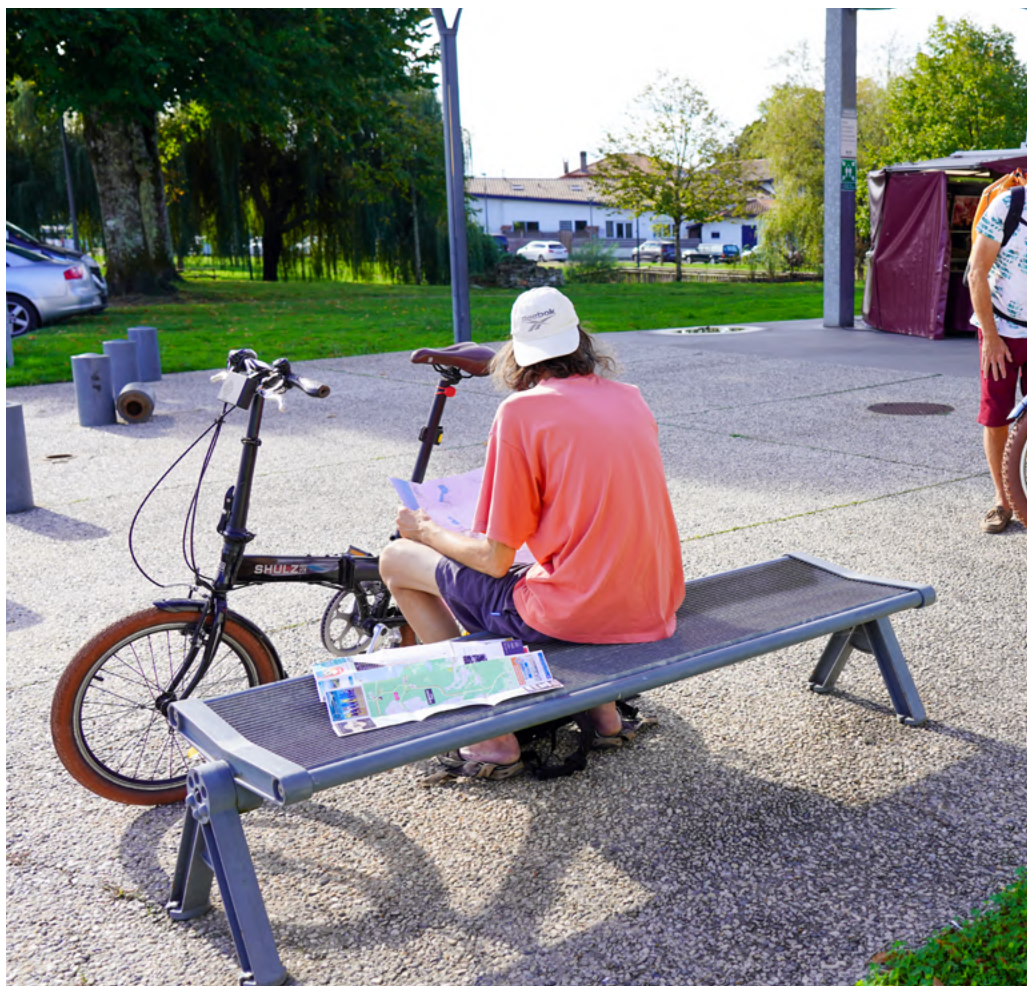
accroître la perméabilité des sols et mieux gérer l'eau.

➔ **réduire notre dépendance énergétique.**

Investir dans des sources d'énergie renouvelable et des technologies efficaces sur le plan énergétique renforce la résilience de la commune face aux fluctuations des prix de l'énergie. En 2023, nous avons connu très forte augmentation des prix de l'énergie.

➔ **créer des emplois et stimuler le tissu économique.**

La transition écologique crée de nouvelles opportunités économiques, notamment dans les secteurs des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de la gestion des déchets, de la mobilité durable, etc. En favorisant le développement de ces secteurs, la commune peut stimuler la création d'emplois locaux et soutenir l'activité économique.



➔ **améliorer la qualité de vie des citoyens.** En réduisant la pollution atmosphérique, en favorisant les mobilités douces (vélo, marche à pied...) et en créant des espaces verts et des infrastructures urbaines plus agréables. Cela peut également avoir des effets positifs sur la santé publique.

En intégrant ces impératifs de la transition écologique et énergétique dans ses politiques et ses actions, l'équipe municipale vise à assurer un développement durable de la commune, préservant les ressources naturelles pour les générations futures tout en améliorant le bien-être des habitants.

Concrètement, comment y travaillez-vous ?

Sur tous les nouveaux projets, nous étudions les possibilités qui permettent d'avoir un moindre impact sur l'environnement. Sur l'existant, des études sont en cours pour apporter des solutions. Les mentalités doivent changer et la commune doit être un exemple.

Seignosse à travers son Office du Tourisme a créé la "Seignosse Attitude" avec des actions et les bons gestes que chacun peut réaliser au quotidien dans son environnement mais aussi des actions ciblées auprès des professionnels du tourisme. C'est aussi la distribution de cendriers de plage, la suppression des douches de plage (environ 5 millions de litres d'eau potable économisés)... Les projets étant nombreux, nous venons de créer un poste de chargé de mission transition écologique et énergétique.

Quels sont les objectifs de ce poste ?

D'abord, mettre en œuvre le projet de production d'énergie (panneaux photovoltaïques) sur les bâtiments communaux existants, et dans le cadre des travaux neufs, dans un objectif d'autoconsommation, en travaillant en étroite collaboration avec les différents services municipaux, les partenaires externes et la communauté locale. Ensuite, le chargé de mission veillera à la rénovation énergétique des bâtiments municipaux : analyser les

diagnostics énergétiques, suivre les études préalables, prévoir les travaux correspondants, etc., dans un souci de limiter la facture énergétique de la commune et son empreinte carbone. Enfin, il sera responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies visant à promouvoir la transition écologique et énergétique dans tous les aspects de la vie communautaire.



À VOS CV

L'offre d'emploi du poste de Chargé de transition énergétique et écologique est en ligne sur www.seignosse.fr, onglet « LA MAIRIE » > La Mairie recrute. Vous avez jusqu'au 19 avril pour postuler.



SEIGNOSSE ATTITUDE ET TOURISME DURABLE

Protéger ce que l'on aime en préservant notre environnement et nos ressources, c'est la démarche territoriale de la Seignosse Attitude. Impulsée par l'Office du Tourisme en 2020, la Seignosse Attitude incite touristes, habitants et professionnels du tourisme à adopter des comportements éco-responsables. Ne pas jeter ses mégots par terre, faire attention à sa consommation d'eau, limiter la production de déchets ou l'utilisation d'emballages plastique, respecter les milieux naturels... sont des messages inscrits sur une dizaine de panneaux déployés sur la commune, mais aussi sur des cendriers de plage, des sacs ou des gobelets

plastiques réutilisables. La mairie décline ces messages à destination des agents et des utilisateurs des équipements municipaux en promouvant les bons gestes pour éviter le gaspillage des énergies. Labellisé Tourisme Durable, l'Office du Tourisme accompagne également une dizaine de professionnels du tourisme dans des actions ciblées afin de favoriser des fournisseurs locaux, réduire leurs consommations d'énergies, diminuer leur production de déchets... et sensibiliser leur clientèle à ces efforts.



DES PROJETS À GOGO !

Jamais à court d'idées, le service Jeunesse propose de nombreux projets ludiques et solidaires aux jeunes de la commune.

L'ASSO MONG MET LE CAP SUR LE VIETNAM

L'année dernière, 7 jeunes accompagnés par le Relais Information Jeunesse (RIJ) ont créé une « junior asso » (association de mineurs) pour monter un projet solidaire dans un pays étranger avec une structure s'occupant d'enfants et d'adolescents. Leur choix s'est finalement porté sur un orphelinat, à Hué. Dans les prochains mois, afin de récolter des fonds pour acheter des vêtements et du matériel pour les enfants, ils

vont mener des actions : recherche de mécénat auprès d'entreprises, organisation d'un vide-grenier le 26 mai prochain, cagnotte solidaire en ligne... Une vaste entreprise pour ces jeunes très impliqués, dont deux auront la chance de terminer l'aventure sur place en apportant le matériel et en rencontrant les enfants. Vous pouvez soutenir la junior asso Mong par un don, en les contactant sur assomong@gmail.com.



AMBIANCE JUNGLE POUR LA JOURNÉE PETITE ENFANCE



À vos agendas : la journée préférée des parents et de leurs tout-petits (jusqu'à 6 ans) aura lieu samedi 23 mars. De 9h30 à 17h30, direction le Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe pour profiter d'ateliers et d'animations gratuites. À l'intérieur, éveil corporel pour les 0-3 ans, activités manuelles, loto des senteurs, spectacle, peinture libre, atelier cuisine, danse, capoeira, séance photo en famille... Dehors vous attendent entre autres une ferme pédagogique, des balades à poney et un mur d'escalade. Fil rouge de la journée : un grand jeu de piste à la recherche d'indices disséminés par notre girafe Poppy. Téléchargez le programme complet sur seignosse.fr et inscrivez-vous vite, certains ateliers ont un nombre de places limité !

QUELLE CLAS !

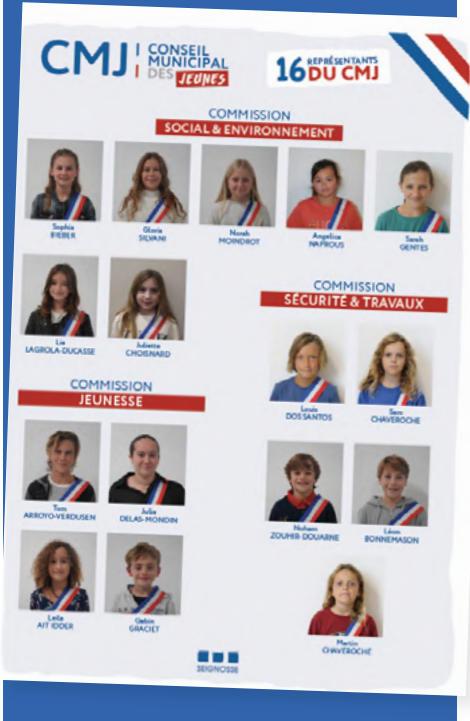
Et si l'on aidait les ados à prendre confiance en leurs capacités scolaires en faisant autre chose que des devoirs ? C'est la « pédagogie du détour », utilisée dans le cadre du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) mis en place en septembre sur la commune. Julie, responsable du Relais Information Jeunesse (RIJ), propose ainsi à 5 collégiens cooptés par le collège d'Angresse, des activités ludiques avec des objectifs précis. Une sortie escalade pour travailler persévérance, confiance en soi, observation



de son environnement; un escape game pour favoriser la cohésion de groupe et l'écoute des autres, ou encore la lecture d'une BD avant d'échanger avec son auteur dans le cadre du festival Lire sur la vague, qui aura lieu en juin à Seignosse. En septembre, le dispositif sera renouvelé et étendu à un groupe de lycéens.

DE NOUVELLES TÊTES AU CMJ

6 nouveaux élus ont rejoint les rangs du Conseil Municipal des Jeunes. Âgés de 9 à 16 ans, ils intègrent les Commissions existantes et ont déjà de nombreux projets pour la commune : participer aux cérémonies et manifestations, ramasser des déchets sur la plage, préparer des jeux sportifs pour la Grande journée en famille de juin.



SEIGNOSSE AU RYTHME DES JO

Dès ce printemps, Seignosse va vibrer au rythme des Jeux Olympiques. Évènements, exposition, soutien à nos champions... Voici un avant-goût !

Du 26 juillet au 11 août, la France accueille les Jeux olympiques à Paris. La commune, labellisée Terre de Jeux par le Comité Olympique, se prépare à vous faire vivre de nombreux temps forts :

➔ **des évènements aux couleurs des JO** : réservez votre 1^{er} juin, la Grande Journée en Famille se transforme en Olympiades avec de nombreuses activités sportives et jeux ludiques à vivre toutes générations confondues.

➔ **du 15 juin au 11 août, les athlètes féminines seront à l'honneur d'une grande exposition** photographique, intitulée « Sportives ! ». 20 portraits de femmes (dont 3 landaises) décoreront le bourg.

➔ **saison estivale** : deux activités phares à ne pas manquer ! Une démo et un grand battle de BMX supervisé par Raphaël Chiquet, champion du monde de BMX flat, ainsi qu'un battle



de break dance international avec le Street art studio de Bayonne. En août, scrutez le ciel : le traditionnel feu d'artifice du Penon se parera des couleurs des anneaux olympiques. Puis durant les JO, direction le local du Lou Surfou pour suivre les épreuves de surf. L'assurance d'une ambiance conviviale parmi des passionnés qui sauront agrémenter les épreuves de commentaires aux petits oignons. Quant aux films projetés dans le cadre du ciné-plein air, ils auront, vous vous en doutez, un rapport avec le sport... Mais tout ne sera pas dévoilé aujourd'hui, encore un peu de patience !

➔ **portraits de nos champions** : les portraits de Johanne Defay, Olivier Darrieumerlou et Joan Duru seront installés sur la voie publique au Bourg et côté Océan.

➔ **du côté de l'école** : des Olympiades auront lieu pour les maternelles et pour des classes de cycle 3 au mois de mai. Une journée olympique est en cours d'élaboration pour tous les enfants, organisée conjointement par les enseignants et les animateurs des temps périscolaires.

NOS CHAMPIONS À SUIVRE

• **Johanne Defay** : 31 ans, 11^e mondiale en 2023, Johanne tourne dans la compétition réservée aux 17 meilleures surfeuses mondiales depuis 11 ans. Installée à Seignosse il y a quelques années, cette travailleuse acharnée est connue dans le milieu pour son indéfectible sourire et son humilité. Johanne vise le podium à Teahupo'o (Tahiti), où se dérouleront les épreuves.



@Johanne Defay



• **Olivier Darrieumerlou** : champion du monde et champion de France de stand up paddle, Olivier a eu l'honneur d'être sélectionné pour porter la flamme olympique. Il fera donc partie des sportifs remarquables qui se relayeront pour amener la flamme olympique de Marseille, le 8 mai, jusqu'à Paris, le 26 juillet. Olivier connaîtra mi-avril la date et le lieu de son relai.

• **Johan Duru** : depuis ses 12 ans, Joan multiplie les titres et les classements. Entre autres : Champion d'Europe WSL 2014, n° 4 mondial WSL-QS 2016, champion d'Europe relais et champion du monde par équipe ISA 2017 ; champion du monde ISA en 2021, vice-champion du monde par équipes ISA 2023... Il se qualifie le 2 mars dernier pour les JO lors des championnats du monde ISA à Porto Rico, où il est classé vice-champion du monde par équipe et 4^e en individuel.



@we creative



De gauche à droite : Antoine Chicoye, vidéaste ; Mikey Corker, vidéaste ; directeur de la photographie ; Vincent Kardasik, producteur exécutif ; Alexandre Lesbats, vidéaste ; Chris Smith, réalisateur ; Laurent Pujol, photographe ; Michael Darrigade, vidéaste.

5 FRENCHIES À HOLLYWOOD

Mi-janvier, la 2^e saison de la série documentaire *100 Foot Wave* a reçu un Emmy Award, l'équivalent des Oscars de la télévision américaine, dans la catégorie : « Cinématographie exceptionnelle pour un programme de non-fiction ». Un prix qui récompense le travail et l'amitié d'une équipe de 5 Landais passionnés. Alexandre et Vincent nous racontent.

Alexandre Lesbats

Seignossais, Alexandre a débuté par la photographie. Sa rencontre avec Vincent Kardasik en 2014 est déterminante : il se lance dans la vidéo. Il est caméraman et chef-opérateur sur de nombreux projets vidéo dans le monde du surf.

📷 @alexlesbats

Comment vous êtes-vous retrouvés avec Vincent, Antoine et Michael sur le tournage de la deuxième saison de série *100 Foot Wave* sur HBO aux États-Unis ?

L'origine de la collaboration pour le tournage de la série *100 Foot Wave* est assez insolite. Lors d'une soirée sur Nazaré, Michael rencontre le producteur de la série. Ils évoquent Enfer et Paradis, un film que nous avons tourné avec lui et

Antoine sur Justine Dupont à Nazaré. Le producteur avait adoré : il avait racheté les droits des images du film et les avait utilisées dans la première saison de *100 Foot Wave*. Il réalise que nous avons un atout : la proximité avec les surfeurs à Nazaré et de nombreux contacts. Il nous a alors proposé d'intégrer l'équipe de tournage de la série. Vincent, qui à l'époque était déjà pris sur des tournages, a rapidement rejoint l'équipe. Cela fait maintenant 4 ans que nous sommes à Nazaré chaque hiver pour travailler sur ce projet.

Vous attendiez-vous à remporter ce prix ?

Non ! Le simple fait d'être nommé représentait déjà pour nous tous une forme de reconnaissance. Nous pensions sincèrement avoir peu de chance de triompher face aux documentaires en compétition. Lors de l'annonce de notre



catégorie, les caméras se sont tournées vers nous. Ces quelques mots ont alors retenti dans nos cœurs : « *La série 100 Foot Wave remporte l'Emmy Award pour la cinématographie* ». Ce moment-là était tout simplement magique, irréel. Remporter ce prix, monter sur scène avec les amis et le réalisateur Chris Smith fut mémorable. Il me semble important de préciser que nous devons cette victoire aussi à toute une équipe qui se trouve aux États-Unis.

Vincent Kardasik

Seignossais installé à Hossegor, Vincent réalise des projets vidéo dans le monde du surf depuis 20 ans. Documentaire, clips, publicités.. On lui doit notamment *Une Saison de Rêves*, série suivant Jeremy Flores sur sa première année sur le World Tour, le drop de Jamie Mitchell à la rame à Belharra ou encore le film *Vague à l'âme*.

📷 @vincentkardasik

Comment vivez-vous cette récompense ?

Sur *100 Foot Wave*, j'ai troqué ma casquette de réalisateur pour celle de co-producteur et chef opérateur. En plus de la captation d'image, mon rôle sur le

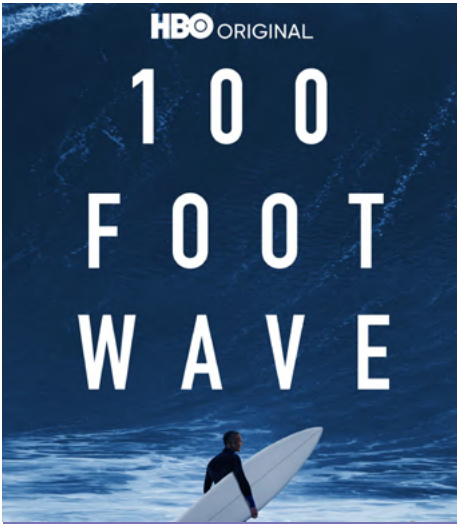
terrain était de garantir à notre réalisateur, Chris Smith, basé aux États-Unis, le bon déroulement du projet tant sur l'aspect créatif que financier. Je supervisais une équipe de 10 personnes à temps plein, de nos chefs opérateurs aux bases de la post-production en passant par nos dronistes. Cet Emmy Award est donc avant tout à mes yeux la récompense de notre travail d'équipe. En recevant ce prix, j'ai ressenti une immense fierté pour la qualité des images produites par mes collègues présents sur scène, mais aussi pour tout le soutien et la rigueur dont a fait preuve notre équipe de production aux États-Unis, nos monteurs, nos ingénieurs sons et nos assistants.

Quels sont vos projets maintenant ?

Nous avons déjà d'autres projets dans les tuyaux et bien entendu ce prix nous motive d'autant plus à les concrétiser. Pour ma prochaine réalisation, j'ai d'ailleurs sollicité Alexandre pour qu'il soit notre chef-opérateur. Avec mon associée, Julie, nous avons aussi le souhait de faciliter la formation à nos métiers dans notre région. Nous sommes aussi actuellement sur le tournage d'une nouvelle saison d'*100 Foot Wave* avec Alex et deux autres collègues récompensés aux Emmy Awards.

Quels conseils pourriez-vous donner aux jeunes qui souhaitent suivre votre exemple ?

Alexandre et Vincent : Croire en soi, s'accrocher à ses rêves et mettre tout en œuvre pour les réaliser. Les formations en audiovisuel peuvent parfois être décevantes, mettre de côté l'artistique au profit de la technique... Ce n'est pas grave. On apprend beaucoup « sur le tas », aux côtés de professionnels. L'esprit d'équipe est aussi important. Notre conseil est donc de ne jamais oublier les raisons pour lesquelles on a choisi cette voie et de s'y accrocher coûte que coûte. La route paraît parfois longue mais le travail et la rigueur finissent toujours par payer tant qu'on reste fidèle à ses valeurs.



100 FOOT WAVE

Alexandre, Vincent, Antoine, Laurent et Michael se connaissent depuis des années. Passionnés de surf et de vidéo, ils ont filmé ensemble la deuxième saison de la série documentaire *100 Foot Wave*. La série suit les exploits et les déboires de surfers de vagues géantes à Nazaré, au Portugal, à travers des entretiens intimes, des scènes de la vie quotidienne, des archives personnelles et des prises de vue aériennes, aquatiques et sous-marines époustouflantes. *100 Foot Wave* est diffusée sur la prestigieuse chaîne américaine HBO. Pour le moment, elle n'est malheureusement pas diffusée en France, mais devrait être disponible d'ici quelques mois sur la plateforme HBO max.

📷 @100footwave

LE RESTE DE L'ÉQUIPE :

Antoine Chicoye : Tour à tour réalisateur, directeur de la photographie, pilote de drone et opérateur aquatique, Antoine a monté sa société de production à Seignosse. Il a travaillé sur de nombreux films et publicités. Il a également monté "One wave Studio", à Capbreton, un studio photo/vidéo à louer. Retrouvez son interview sur le site de la ville : www.seignosse.fr 📷 @antoine_chicoye

Michael Darrigade est caméraman, basé à Boucau.
Laurent Pujol est caméraman et photographe aquatique. Il vit à Bénèsse-Maremne.



@Hamahduerr

LES ASSOS



ASSOCIATION SEIGNOSSE OCÉAN

Oui, la dune bouge ! L'état des avenues à ses pieds, notamment après la dernière tempête, ne laisse aucun doute, nécessitant des travaux de nettoyage importants. À son niveau, avec ses moyens, l'Association Seignosse Océan participe à sa protection. Tous les ans, avec un partenariat avec l'ONF, elle initie une opération de dépôt de branchages et de plantation d'oyats. En janvier dernier, c'est la plage du Penon qui a été « traitée ». Mais la protection de la dune est l'affaire de tous : évitons d'y marcher, évitons de laisser nos chiens y vagabonder surtout au printemps, période de nidification. Et si des travaux doivent s'y dérouler, exigeons qu'ils soient le moins impactants possible !

INNER WHEEL CÔTÉ DUNES



Côté Dunes est une association caritative du réseau international INNER WHEEL, la plus grande ONG féminine qui, partout dans le monde, vient en aide aux femmes et enfants en difficulté. Notre association existe depuis 2017 et œuvre pour des actions locales (femmes isolées, vacances pour enfants de familles défavorisées...), nationales et internationales. Actuellement, une quinzaine de membres organise des événements (ventes privées, videgreniers, salons nature et bien-être). L'intégralité

des fonds récoltés est redistribuée : en 2023 entre autres, un don substantiel a été fait pour la recherche départementale de la lutte contre le cancer du sein. Nous avons aussi aidé une femme Seignossaise en grande difficulté en lui trouvant du travail et lui avons acheté un scooter afin qu'elle puisse se déplacer rapidement et facilement sur ses différents lieux de travail. Nous appelons à nous rejoindre toutes les bonnes volontés !!!

Contact : 06 82 84 81 64

L'ASSOCIATION CULTURELLE S'EXPOSE ET EXPOSE..

Les 14 et 15 juin, salle André Vidal, se déroulera l'exposition d'artisanat d'art des ateliers de l'ACS. Les adhérents vous feront découvrir leurs créations

de mosaïque, vitrail Tiffany, peinture sur porcelaine, reliure d'art, photo, couture, crochet d'art et tricot.

Comme chaque année, depuis 41 ans, du 13 juillet au 18 août, 50 peintres et sculpteurs venus de toute la France présenteront leurs oeuvres. Durant le salon, un stage d'aquarelle est organisé, animé par l'aquarelliste Pierre Valaincourt et ce du 19 au 21 juillet.

Renseignements au 06 07 15 28 23



HANCORPLUS DE CUISINE !

L'association Hancorplus Plus a une fois de plus organisé une belle journée gourmande à l'occasion de la journée Handicuisine, le 25 janvier. Comme d'habitude, une trentaine de personnes se sont présentées aux fourneaux, dressés pour l'occasion. La journée fut teintée d'émotions : notre loulou local a eu le plaisir de préparer une

pizza alors qu'il est atteint de cécité. Il y a eu Daniel qui a vaincu ses crises d'épilepsie en notre compagnie et de nouveaux invités très souriants et volontaires. M. Henry remercie toute son équipe et remet le couvert le 7 novembre pour la 5^e éditions d'Handicuisine. Mais avant cela, rendez-vous le 27 avril pour la 5^e édition d'Handi Danse !



«ON COMMENCE À VIEILLIR QUAND ON A FINI D'APPRENDRE »

Proverbe japonais que l'association Le Mimosa Seignossais a fait sien. Depuis le mois de février, l'association propose à ses adhérents des cours gratuits d'espagnol qui remportent un franc succès. Pour 2024 de nombreux ateliers vont permettre à ceux qui le souhaitent de parfaire leurs connaissances. Des moments festifs et des sorties culturelles sont aussi à l'ordre du jour tout au long de l'année.

Vous souhaitez nous rejoindre ? Contactez-nous ! mimosaseignossais40@gmail.com. À bientôt.



SECOURS CATHOLIQUE

Comme chaque année lorsque décembre arrive, l'ensemble de l'équipe du Secours Catholique se met en marche vers Noël. Début du mois, lancement de l'opération « boîtes de Noël, boîtes de bonheur ». À Seignosse, à l'EHPAD l'Alaoude, chaque résident a trouvé sa boîte le matin de Noël. Bien entendu, chaque bénéficiaire du Secours Catholique a sa boîte de Bonheur comprenant entre autres des douceurs accompagnées d'un message pour donner

chaud au cœur, chaque enfant qui vient à la boutique solidaire à Capbreton repart avec son jouet. Merci à tous pour vos dons, votre participation, ce partage autour de la nativité.

LE PORTE-DRAPEAU DES ANCIENS COMBATTANTS DE SEIGNOSSE MIS À L'HONNEUR

Au cours de la solennelle cérémonie du 11 novembre, Monsieur le Maire de Seignosse Pierre Pecastaings a eu l'honneur et le privilège de remettre l'insigne « Porte-drapeau 10 ans » à Monsieur Jean-Michel Hiton. Son dévouement en tant que porte-drapeau incarne les valeurs les plus nobles de patriotisme, de respect et de dévouement envers notre nation et ceux qui ont sacrifié leurs vies pour elle. Son engagement indéfectible envers cette noble tâche inspire chacun d'entre nous à suivre son exemple et à honorer notre histoire et notre patrimoine avec le même respect et la même dignité. En cette journée spéciale, ses camarades de l'UNC lui ont adressé leurs plus sincères félicitations pour cette reconnaissance méritée.



BIBLIOTHÈQUE

Joël Pellereau remplace Roseline Rodriguez en tant que responsable de la bibliothèque. Le numéro de téléphone pour joindre la bibliothèque change : **06 07 18 70 50**.

Le courriel reste inchangé : bibliotheque.seignosse@gmail



RDV AU CEATASEA FESTIVAL

CETASEA, une association dédiée à la préservation des mammifères marins et de leur habitat, est fière de présenter le CETASEA Festival 2024, un événement incontournable pour tous les amoureux de la mer et de la biodiversité marine. Le festival se tiendra au Casino de Capbreton les 16 et 17 mars 2024. Au programme, deux journées riches en activités éducatives, conférences, projections de films captivants et échanges passionnants avec des experts de renommée mondiale. Retrouvez le programme sur

www.cetasea.eu/

AGENDA

VENDREDI 15 MARS

SESSION CULTURELLE #7
CENT MOTS POUR LA NEIGE
Cie Les Petits Papiers - Théâtre
20h, salle de réception du Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

SAMEDI 23 MARS

JOURNÉE PETITE ENFANCE
9h30 - 17h30 , Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe
[Programme : seignosse.fr](http://Programme-seignosse.fr)

DIMANCHE 31 MARS

CHASSE AUX OEUFS
10h-12h, Parc du stade Gilles Hiriart

DIMANCHE 31 MARS

MARCHÉ DIURNE DE PÂQUES
9h-13h, Devant l'Office de Tourisme du Penon

SAMEDI 6 AVRIL

LOTO DE L'ESPACE JEUNES
20h-23h, Salle de réception, Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

MERCREDI 3 AVRIL

INAUGURATION DU PARCOURS SONORE VIRA & VASA
18h, Parc de la mairie et halle couverte du bourg
Pot convivial offert

VENDREDI 12 AVRIL

SESSION CULTURELLE #8
IT WAS ALL A DREAM
Cie l'été des sauvages - Théâtre
20h, salle de réception, Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

ÉCONOMIE

Belle demeure, services à la personne et gourmandises à découvrir sur la commune.

L'AIRIAL DU BRANASSE

En 2021, Caroline et Julien acquièrent un arial sur une parcelle de 3 hectares au cœur de la forêt seignossaise. Tout est à refaire dans les 5 bâtiments d'une superficie totale de 500m², dont le plus ancien date du 19^e siècle. Deux ans et demi de travaux sont nécessaires pour réhabiliter l'endroit et en faire un domaine d'exception mêlant le cachet de l'ancien à une architecture contemporaine. On y trouve une piscine de 25 mètres, 29 couchages, une aire de jeux pour les enfants, un boulodrome, une salle de yoga... Tout dans l'aménagement et la décoration appellent à la sérénité et aux bons moments à partager en famille ou entre amis. Depuis octobre dernier, la maison est disponible à la location pour des vacances ou des séminaires. Le Maire Pierre Pecastaings et Valérie Castaing-Tonneau, adjointe en charge du tourisme, des animations et de la vie associative et économique ont eu le plaisir de visiter l'endroit, constatant la réhabilitation d'envergure et l'aspect atypique de cet hébergement touristique.

airialdubranasse.fr

 [Airialdubranasse](https://www.instagram.com/Airialdubranasse)

Tél. 06 62 43 07 78 - matthieu@lesmaisonsescapia.fr



VIVASERVICES

Ancienne cadre de santé, la Seignossaise Béatrice Poudenx a gardé le goût de l'aide à la personne et vient d'ouvrir une agence de services à la personne. Basée à Capbreton, desservant Seignosse et les communes alentours, Vivaservices propose une large gamme de prestations. Une partie « Confort » avec du ménage (entretien régulier de la maison ou gros coup de propre, lavage de vitres), récupération de courses, préparation de repas, garde d'enfants (des nourrissons jusqu'aux ados), du jardinage, du petit bricolage, de l'informatique (installation et aide à l'utilisation de matériels et de logiciels). Une partie « Dépendance » assure le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées par des auxiliaires de vie. Béatrice considère l'écoute et la confiance comme des valeurs fondamentales, guidant ses méthodes de direction d'entreprise. Ces principes garantissent des interactions de qualité entre son équipe et ses clients, assurant ainsi un soutien fiable, adapté et respectueux à chacun. Les prestations sont éligibles au crédit d'impôt à 50%. Vous êtes entre de bonnes mains !

[Vivaservices Capbreton](https://www.vivaservices-capbreton.fr)

07 88 91 95 99 - beatrice.poudenx@vivaservices.fr

51 bld des Cigales 40130 CAPBRETON

 [vivaservices_capbreton](https://www.instagram.com/vivaservices_capbreton)



LES HALLES DU PENON

Pour boire un verre ou déguster un plat, rendez-vous aux Halles du Penon ! Du 29/03 au 28/04 : du vendredi au dimanche

Du 01/05 au 30/06 : du mardi au dimanche

Du 01/07 au 31/08 : du lundi au dimanche

Du 01/09 au 28/09 : du vendredi au dimanche.

CAFÉ GRAINES



Pour un arrêt goûter, une pause déjeuner ou faire le plein de chocolats et de pains de première qualité, Café Graines va vite devenir une de vos adresses seignossaises préférées. Fin novembre, le fabricant de chocolat Rookyto, basée dans les ateliers de Larrigan, et la boulangerie La Grigne, de Soorts, ouvrent cette boutique gourmande où vous trouverez une gamme de pains et baguettes bio au levain naturel, un large choix de gâteaux et pâtisseries fines, ainsi que des sandwiches,

tartes et soupes faits sur place tous les matins. Sans oublier bien sûr du chocolat, à boire chaud sur place ou à emporter, en tablettes, en bonbons ou en vrac. Une terrasse non fumeur, en collaboration avec la Ligue contre le Cancer, est en cours d'aménagement en prévision des beaux jours et des viennoiseries seront bientôt proposées.

 [@cafegraines](https://www.instagram.com/cafegraines)

Ouverture : Du mardi au samedi, de 7h30 à 19h

EXPRESSIONS POLITIQUES

ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Cher(e)s Seignossais(es),

Le mois de mars sera l'occasion de voter le budget 2024 en Conseil Municipal. Comme depuis le début du mandat, notre commune peut s'enorgueillir de disposer d'excellents ratios financiers. Des taux d'imposition bas, une capacité de désendettement inférieur à un an, et un excédent de fonctionnement de près de 3 millions obtenu sans augmenter la taxe foncière auprès des propriétaires de notre commune.

Ces marges de manœuvre nous permettront ainsi d'améliorer le fonctionnement de notre commune et les services publics rendus à la population. Réorganisation et renforcement des services techniques, nouveau recrutement au sein du service Communication, embauche au sein du service des Ressources humaines afin d'améliorer la gestion des carrières de nos agents. Par ces évolutions, nous souhaitons doter la commune d'une administration moderne et redimensionnée susceptible de répondre au dynamisme de Seignosse et de ses habitants.

Au rayon des investissements, ce début d'année marque la fin de la première phase de travaux des Bourdaines. Avoisinant la somme de 1,4 millions d'euros, cet aménagement ne coûtera à la commune que 200 000 euros grâce notamment à la subvention obtenue dans le cadre du Plan de Relance Européen. La phase 2 qui concernera les travaux de l'aire de loisirs et de l'accès plage devrait débuter après l'été 2024, à la suite de l'obtention des différentes autorisations administratives.

Au niveau du Penon, les acquisitions au sein de la copropriété du Forum se poursuivent. Dans l'attente, un aménagement temporaire sera aménagé en lieu et place des bâtiments d'ores et déjà détruits. Enfin, les travaux de la piste cyclable reliant le Fond du Lac au rond-point des Bourdaines démarreront dans les prochaines semaines pour une livraison prévue avant la saison estivale.

Le projet d'école rentre également dans une étape décisive. La consultation des entreprises a pu enfin être lancée. Les travaux pourront ainsi débuter durant l'été.

Pierre Pecastaings, Pierre Van Den Boogaerde, Valérie Castaing-Tonneau, Marc Jolly, Martine Bacon-Caby, Franck Lambert, Maud Ribera, Alexandre D'Incau, Thomas Chardin, Eric Lecerf, Quitterie Hildelbert, Jérôme Birepinte, Stéphanie Castandet, Gérard Bernard, Sophie Diederichs, André De Poumayrac de Masredon, Brigitte Glize, Isabelle Etcheverry, Frédéric Darrats, Elise Cougoureux, Léa Herr.

ÉLUS DE L'OPPOSITION

Depuis plus de 15 ans, aucune forêt n'avait été entièrement rasée à Seignosse pour construire un lotissement. C'est aujourd'hui chose faite par le maire qui revendiquait en 2020 une lutte contre la déforestation...

Route de Lenguihlem, un paysage dévasté quasi lunaire s'offre aux yeux des promeneurs. On s'étonnera que la commune impose des règles de plantations d'arbres aux habitants et fasse de son côté le choix de raser totalement une forêt, uniquement pour faciliter le travail des promoteurs et répondre à leurs demandes.

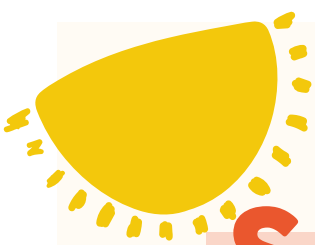
En février, les orientations du budget 2024 ont été présentées. La rénovation en cours du centre technique du golf est symptomatique de la gestion des projets communaux : le projet était budgété à 314.000€ en septembre 2022 lors de son lancement ; il est passé à 740.000€ en 2024, soit 135% d'augmentation. Cette incapacité à planifier et anticiper nous inquiète.

Alors que le Maire et son équipe restent sur leur programme d'investissement de 35 M€ d'ici 2026 (pour une commune qui en réalise habituellement 3 ou 4 M€ chaque année), nous continuons à penser que ce programme est déraisonnable. Même si la commune a les caisses pleines, le lancement de tous ces projets dans la période d'incertitude actuelle liée à la conjoncture et au contexte international fait planer un risque financier. La mairie semble avoir des difficultés à gérer les projets et des dérapages amèneraient une situation intenable.

Car les choix initiaux sont déjà très contestables. Le projet des Bourdaines et son coût prohibitif de plus de 5 M€ sont un parfait exemple. Si les toilettes sèches ont enfin été enlevées suite à nos revendications, une pergola inutile trône à présent devant les maisons. Et pourtant, le projet aurait pu être magnifique : proche de la salle des Bourdaines et du club de surf, lieu de vie d'une place centrale, cette pergola aurait pu être propice au développement d'activités, plutôt que de laisser un no man's land derrière la salle. Mais pour cela il faut des idées.

Lionel Camblanne, Sylvie Caillaux, Marie-Astrid Allaire, Christophe Raillard, Carine Quinot, Jacques Verdier.

Le service Communication publie la tribune de l'opposition sans y apporter de correction.



Samedi 23 mars

Journée Petite Enfance



9h30 - 17h30

Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

